

N° 158606-2023/1-ACTS/DAJI

Date du : 21 août 2023

Rapport de présentation

OBJET : Projet de délibération modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances, et modifiant la délibération n° 80-2020/APS du 5 novembre 2020 approuvant le principe du renouvellement de la délégation du service public de la tenue commune

PJ : un projet de délibération

I- Fédération des œuvres laïques (FOL – art. 137)

M. Caël Normandon a été désigné le 5 novembre 2020 pour siéger au conseil d'administration de la FOL. Il est proposé de le remplacer par Mme Cindy Pralong.

II- Commission consultative de la tenue commune (art. 110)

La commission consultative de la tenue commune n'étant plus active, il est proposé d'abroger l'article 110 de la délibération du 6 juin 2019 susmentionnée qui la concerne.

III- Commission spéciale chargée de dresser la liste des candidats invités à déposer une offre et de rendre un avis sur le choix des opérateurs économiques relative à la délégation du service public de la tenue commune (art. 2 de la délibération n° 80-2020/APS du 5 novembre 2020 approuvant le principe du renouvellement de la délégation du service public de la tenue commune)

La délégation du service public de la tenue commune est en cours de résiliation, il est donc proposé de dissoudre cette commission spéciale et d'abroger les articles 2 à 6 de la délibération du 5 novembre 2020 susmentionnée.

IV- Groupement d'intérêt public « Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelle - Nouvelle-Calédonie » (GIP GIEP – art. 78)

Mme Virginie Ruffenach a été désignée en juin 2019 pour siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration du GIEP. L'intéressée a souhaité être remplacée dans le cadre de ce mandat, il est donc proposé de désigner Mme Christiane Saridjan-Verger.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.